

# RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

POLITIQUE ET ENGAGEMENTS DE CORDAID EN MATIÈRE DE  
LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

24 AVRIL, 2024, LA HAYE

# CONTENTS

1. INTRODUCTION .....	3
1.1 Sujet, processus, propriétaire .....	3
1.2 Objectif, champ d'application et contrôle de l'adhésion .....	3
1.3 Principaux risques et questions de conformité traités par la présente politique .....	3
1.4 Définitions clés .....	4
2. DECLARATIONS DE POLITIQUE GENERALE - POURQUOI AGISSONS-NOUS COMME NOUS LE FAISONS ? .....	4
2.1 Introduction .....	4
2.2 Les Normes Européennes d'Information sur le Développement Durable en tant que principes directeurs .....	6
3. TABLEAU RACI POUR LES PRINCIPALES ETAPES OU ACTIVITES DU PROCESSUS .....	11
4. APPROBATION, VALIDITE, REVISION ET ARCHIVAGE .....	11
5. CONTROLE DES VERSIONS .....	11

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Sujet, processus, propriétaire

Sujet	La responsabilité sociale des entreprises (RSE) chez Cordaid.
Processus principal	Cette politique est liée au processus de gestion de la qualité et de la conformité, processus principal.
Propriétaire	Le responsable de cette politique est le directeur de la qualité et de la conformité.

### 1.2. Objectif, champ d'application et contrôle de l'adhésion

Objet	Cette politique décrit la politique et les engagements de Cordaid en matière de responsabilité sociale des entreprises.
Champ d'application	Cette politique est valable pour l'ensemble de Cordaid (bureau mondial et bureaux nationaux/de groupe). Elle doit être lue et respectée par toute personne de Cordaid responsable ou impliquée dans l'impact que nous avons, en tant que Cordaid, sur notre environnement social et physique. Cette politique remplace la politique de responsabilité d'entreprise de Cordaid de 2018.
Possibilités d'adaptations locales	Cette politique n'étant pas liée aux lois et réglementations locales, les adaptations locales ne sont ni nécessaires ni autorisées.
Adhésion contrôle	Le respect de cette politique sera contrôlé par QM. Un rapport sera établi chaque année dans le cadre du processus de rapport annuel.

### 1.3. Principaux risques et questions de conformité traités par la présente politique

Le tableau ci-dessous résume les principaux risques (de conformité) et les activités de contrôle de cette politique.

RISQUE	ATTÉNUATION / CONTRÔLE
Nous ne disposons d'aucune indication interne sur la manière dont nous mettrons en œuvre plusieurs éléments importants de notre document de stratégie : Une boussole pour l'avenir.	L'existence de cette politique de RSE.
Nous ne pratiquons pas ce que nous prêchons : nous attendons des autres qu'ils agissent de manière socialement responsable, et nous devrions faire de même.	L'existence et la mise en œuvre de cette politique de RSE.
La politique de RSE n'est pas mise en œuvre.	Le respect de cette politique sera contrôlé par QM. Un rapport sur la RSE sera établi chaque année dans le cadre du processus de rapport annuel.
QUESTION DE CONFORMITÉ (EXTERNE)	CONTRÔLE
Non-conformité avec les régulateurs qui exigent que Cordaid dispose d'une politique de RSE.	L'existence et la mise en œuvre de cette politique de RSE.
5. La politique RSE ne couvre pas les sujets requis.	Utiliser les normes européennes de rapportage en matière de développement durable pour orienter la politique.

## 1.4. Définitions clés

RSE	Responsabilité sociale des entreprises : La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un modèle d'entreprise autorégulé qui aide une entreprise à être socialement responsable vis-à-vis d'elle-même, de ses parties prenantes et du public. En pratiquant la responsabilité sociale des entreprises, également appelée citoyenneté d'entreprise, les entreprises sont conscientes de l'impact qu'elles ont sur certains aspects de la société, notamment économiques, sociaux et environnementaux. S'engager dans la RSE signifie qu'une entreprise opère de manière à améliorer la société et l'environnement au lieu d'y contribuer négativement.
CSRD	Directive sur les rapports de durabilité des entreprises : La directive sur les rapports de durabilité des entreprises rend obligatoire la publication d'informations sur le développement durable pour les grandes entreprises et toutes les entreprises cotées sur les marchés réglementés. À partir des exercices commençant le 1er janvier 2024 ou après cette date, les grandes entreprises déjà soumises à la directive sur les rapports non financiers (DRNF) devront présenter des rapports sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.
ESRS	Normes européennes d'information sur le développement durable : à utiliser par toutes les entreprises soumises à la directive relative à l'information sur le développement durable des entreprises (CSRD). Il s'agit d'une nouvelle étape dans la transition vers une économie européenne durable. Les normes couvrent l'ensemble des questions environnementales, sociales et de gouvernance, y compris le changement climatique, la biodiversité et les droits de l'homme. Elles fournissent aux investisseurs des informations leur permettant de comprendre l'impact sur le développement durable des entreprises dans lesquelles ils investissent.

## 2. DECLARATIONS DE POLITIQUE GENERALE - POURQUOI AGISSONS-NOUS COMME NOUS LE FAISONS ?

### 2.1. Introduction

Les organisations ont une responsabilité envers les groupes et les individus qu'elles peuvent influencer, c'est-à-dire leurs parties prenantes, et envers la société dans son ensemble. Une politique de responsabilité sociale des entreprises fonctionne comme un mécanisme d'autorégulation par lequel une organisation contrôle et garantit son respect actif de l'esprit de la loi, des normes éthiques et des normes nationales ou internationales.

Pour une organisation internationale à but non lucratif comme Cordaid, la responsabilité sociale des entreprises est au cœur de ses activités. Cela s'exprime dans notre vision et notre mission, dans notre stratégie d'entreprise (voies de changement et questions transversales) et dans nos valeurs d'entreprise.

#### Notre vision

Cordaid n'accepte pas un monde d'inégalité et d'exclusion. Nous croyons en un monde où il est possible pour chacun de vivre dans la dignité. Un monde où les gens peuvent franchir les barrières de la pauvreté et de l'exclusion, participer pleinement à la vie de leur société et influencer les décisions qui les concernent. Un monde dont l'économie n'est pas guidée par la cupidité et la croissance matérielle illimitée, mais par l'inclusion, la justice sociale et écologique et l'égalité des sexes. Un monde durable à transmettre aux générations futures. Ce monde est notre objectif. Nous y travaillons dans tout ce que nous faisons.

#### Notre mission

Inspirés par les valeurs chrétiennes, nous croyons au pouvoir des personnes de déclencher un changement social inclusif dans leur propre environnement. Nous cherchons à renforcer les capacités et la résilience des personnes et des communautés avec lesquelles nous travaillons, afin qu'elles soient mieux préparées à relever les défis de l'avenir. Notre responsabilité et notre obligation de rendre compte concernent les personnes pauvres, marginalisées et exclues de la sécurité, des services, des opportunités économiques et des moyens de subsistance durables. Nous cherchons activement à renforcer la collaboration et les synergies avec des organisations partageant les mêmes idées, tout en poursuivant l'union des forces.

### Cinq voies de changement

Nous assumons notre responsabilité en nous attaquant aux obstacles sous-jacents (dans des systèmes qui fonctionnent mal), qu'ils soient environnementaux, sociaux ou institutionnels, et en les éliminant, à travers cinq voies de changement (et quatre domaines de résultats transversaux), qui guident nos choix quant au lieu, à la manière et aux personnes avec lesquelles nous travaillons. Ces domaines englobent la fourniture de :



Des structures équitables pour les soins de santé, en mettant l'accent sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SRHR), y compris le VIH/SIDA, la santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS), car des populations en bonne santé (notamment les mères et les enfants) sont essentielles pour la participation à l'école et à la société.



Renforcer les services d'éducation inclusive, notamment pour les filles et les autres populations mal desservies. L'éducation des enfants est notre capital humain et donc la base de tous les processus de développement ultérieurs.



Des systèmes judiciaires équitables et inclusifs et la paix pour une stabilité croissante et une sécurité humaine comme base sur laquelle les sociétés peuvent prospérer et se développer.



Des systèmes agroalimentaires améliorés qui, à leur tour, favorisent la paix, renforcent la résilience des sociétés et permettent aux ménages de gagner leur vie.



Le cinquième axe de Cordaid est l'aide humanitaire. Il est parallèle aux quatre autres et s'y ajoute. Notre approche Triple Nexus confirme et développe les interrelations entre les objectifs de développement et d'aide humanitaire.

Pour que les améliorations et les changements que nous favorisons soient durables, nous nous appuyons sur l'inclusivité, le leadership et la résilience des communautés et, sur cette base, des partenaires publics et privés. En travaillant à grande échelle, de plus en plus souvent avec nos partenaires aux commandes, les approches systémiques contribuent à des améliorations durables pour beaucoup, notamment pour ceux qui ont été le plus marginalisés.

### Cordaid's cross-cutting issues

- Triple nexus
- Justice climatique
- Transformation du genre
- Justice raciale, diversité et inclusion

### Les valeurs de Cordaid

Nos activités sont guidées par quatre valeurs fondamentales qui expriment notre motivation intrinsèque. Elles reflètent notre souci de la dignité humaine ainsi que notre compassion et notre souci de la terre. Ces valeurs sont la responsabilité, la durabilité, le respect, la diversité et l'inclusion.



#### REDEVABILITÉ

Nous assumons la responsabilité de nos actions, de nos comportements, de nos performances et de nos décisions de manière transparente et confiante, et nous tenons les autres responsables des leurs.



#### DURABILITÉ

Nous sommes conscients et nous nous sentons responsables des besoins sociaux, économiques et écologiques des générations actuelles et futures. La durabilité est primordiale dans tout ce que nous faisons.



#### RESPECT

Nous avons de l'empathie pour les intérêts des autres et acceptons les gens tels qu'ils sont, en reconnaissant leurs droits et leurs désirs, afin qu'ils se sentent en sécurité et soient libres de s'exprimer.



#### DIVERSITÉ ET INCLUSION

Nous croyons en la contribution unique que chaque personne peut apporter, et nous incluons tout le monde de la même manière, quels que soient son origine, son orientation ou son profil.

### VALEURS DE CORDAID

## 2.2. Les Normes Européennes d'Information sur le Développement Durable (ESRS) en tant que principes directeurs

Bien qu'à l'heure actuelle, les ONG ne soient pas tenues de se conformer aux normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS) telles qu'elles sont formulées dans la directive relative à l'information sur le développement durable des entreprises (CSRD), les normes d'information constituent un cadre utile pour la structuration d'une politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Nous présentons ci-dessous la manière dont Cordaid met en pratique sa responsabilité sociale d'entreprise, en utilisant le cadre ESRS comme guide.

### ESRS E - Environnement

#### Justice climatique et réduction de l'empreinte écologique<sup>1</sup>

##### E1 - Changement climatique

Si tous les citoyens du monde sont touchés par la crise climatique et la dégradation de l'environnement, l'impact est particulièrement dévastateur pour les individus et les communautés qui disposent de ressources et de capacités limitées pour s'adapter et devenir plus résilients. Dans les années à venir, l'exposition inégale au changement climatique, associée aux coûts excessifs des mesures d'atténuation et d'adaptation, devrait encore accroître les tensions entre les pays et entre les populations. En tant qu'organisation, nous contribuons à la réalisation des objectifs mondiaux en matière d'action climatique et plaidons en faveur de la justice climatique.

Nous nous efforçons de réduire l'empreinte carbone de Cordaid et de compenser nos émissions de carbone restantes. Pour y parvenir, nous avons adopté une approche transformative qui associe la science, les connaissances locales et les agences individuelles afin de changer les attitudes qui ont un impact négatif sur le climat et l'environnement.

##### Empreinte

L'empreinte du bureau mondial sera indiquée dans le rapport annuel à partir de 2024, et un processus sera lancé au niveau des bureaux nationaux pour mieux comprendre l'empreinte des bureaux nationaux et les activités du programme.

- Calcul de l'empreinte, ainsi que du FairClimateFund
- Plan d'indemnisation
- Plan de réduction

##### Activités de compensation

Dans plusieurs programmes, Cordaid finance et facilite la compensation des émissions de CO<sub>2</sub>, par exemple par la restauration de la biodiversité en combinaison avec des activités génératrices de revenus, l'introduction de fourneaux améliorés pour réduire les émissions et l'installation de panneaux solaires.

##### Plan de réduction

Bureau mondial : attention portée au bureau durable via l'évaluation de la politique de voyage sur l'empreinte écologique, l'évaluation de notre plan de déplacement, l'évaluation du stockage des données sur les ordinateurs et l'étalonnage des performances.

Bureaux nationaux : S'appuyer sur les bonnes pratiques existantes, établir des liens et apprendre entre les bureaux nationaux.

##### Lien entre le climat et la santé

Cordaid s'efforce d'adopter une approche transformative du climat dans toutes ses activités, où la science, les connaissances locales et la dignité humaine sont en symbiose, travaillant en tandem pour changer les comportements qui ont un impact sur le climat et l'environnement afin de devenir climatiquement positif d'ici 2030. En particulier, Cordaid vise à contribuer à l'agenda du changement climatique dans ses programmes de santé de trois manières :

<sup>1</sup> Il s'agit de E1 Changement climatique, E2 Pollution, E3 Eau et ressources marines, E4 Biodiversité et écosystèmes et E5 Ressources et économie circulaire.

- Financer des systèmes de santé résilients au climat par le biais d'un financement basé sur la performance (FBP). Le FBP est une approche systémique qui fournit des incitations financières aux établissements de santé en fonction de leurs performances afin d'accroître l'utilisation et la qualité des services de santé essentiels, d'améliorer la transparence et la responsabilité et d'améliorer la fiabilité des données pour une prise de décision fondée sur des preuves. Cordaid peut tirer parti de cette approche de renforcement des systèmes pour relever les défis induits par le changement climatique dans le système de santé, tels que les sécheresses et les épidémies, par exemple, pour maintenir l'accès à des services de santé essentiels de qualité lors de crises climatiques prolongées.
- Adapter les routines des systèmes de santé en stimulant la circularité dans les systèmes de santé dans le cadre de nos programmes. La circularité signifie une boucle fermée de réutilisation continue des ressources, où aucun déchet n'est créé afin de réduire les effets négatifs sur le climat et la santé environnementale et d'améliorer le bien-être et la santé des patients et des travailleurs de la santé. La circularité va au-delà du simple recyclage, qui n'est qu'une des dernières étapes du schéma de circularité.
- Plaider en faveur d'une santé unique et d'une santé planétaire par le biais de nos activités de plaidoyer en faveur de la santé. Cordaid vise à mettre ce discours en lumière pour les décideurs politiques aux Pays-Bas ainsi que pour le grand public tout en développant notre propre compréhension de ces sujets. Dans le cadre de nos activités de plaidoyer au niveau mondial, nous souhaitons souligner l'urgence du changement climatique et de ses effets sur la santé.

### **Économie circulaire et gestion des déchets**

Grâce à des modèles innovants de gestion des déchets et d'économie circulaire, par exemple dans les communautés de réfugiés, nous apportons des solutions solides aux défis environnementaux. Nous facilitons la production de biogaz pour la cuisine et d'autres besoins énergétiques essentiels, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil.

## **ESRS S – Social**

### **S1 – Travailleurs indépendants**

#### **Sécurité de notre personnel**

Travailler dans des conditions parfois dangereuses a un coût, à la fois personnel pour les personnes concernées et financier pour l'organisation. Cordaid travaille dans des États fragiles et la sécurité de son personnel est un sujet essentiel pour l'organisation. Le personnel de Cordaid travaille dans des endroits où d'autres choisissent de ne pas aller. Pour garantir la sécurité de notre personnel et de nos partenaires dans ces conditions, chaque pays dispose d'un plan de sécurité et d'un coordinateur de sécurité. Dans le cadre du Comité de Cordaid sur la sûreté, la sécurité et la crise (CSSC), Cordaid dispose d'une politique et d'un cadre de sûreté et de sécurité, Safety First, auxquels tous les membres du personnel doivent obligatoirement adhérer. En outre, une formation sur la sûreté et la sécurité est obligatoire et dispensée régulièrement. Un bilan de santé est obligatoire tous les deux ans pour les personnes qui voyagent pour Cordaid.

#### **Investir dans notre personnel**

Nous investissons dans notre personnel afin de lui donner les moyens de travailler dans des États fragiles et/ou de générer l'expertise professionnelle requise. Pour faciliter le développement personnel de notre personnel, les membres du personnel ont accès à un budget de développement personnel. En outre, pour renforcer les capacités du personnel dans les domaines prioritaires, il existe un budget d'entreprise et des formations en ligne et non connectées sont proposées. Nous disposons d'une grille salariale claire pour l'ensemble de notre personnel.

#### **Diversité du personnel**

Par le biais d'une politique d'inclusion, nous nous efforçons de garantir une main-d'œuvre diversifiée adaptée aux conditions des régions dans lesquelles nous travaillons, tant au siège mondial que dans les bureaux nationaux.

#### **Les partenaires et leurs travailleurs dans la chaîne de valeur**

Pour garantir un traitement équitable des travailleurs dans notre chaîne de valeur, Cordaid évalue, dans le cadre de l'évaluation des capacités et des risques des partenaires mentionnée dans la section S2 ci-dessous, les principales procédures RH de notre organisation partenaire, y compris les procédures de recrutement équitable, les politiques et protocoles de sûreté et de sécurité, le code de conduite et les politiques d'intégrité. Les contrats de nos partenaires incluent la signature du code de conduite de Cordaid.

Notre code de conduite est également inclus dans les contrats avec les consultants et les fournisseurs.

## S2 – Communautés affectées

Dans le cadre de notre approche de sensibilité aux conflits, nous voulons nous assurer qu'aucune de nos parties prenantes ne porte atteinte aux intérêts de nos principaux bénéficiaires, n'a d'impact négatif sur l'environnement et le contexte politique dans lesquels nous opérons ou ne mène d'activités contraires à notre mission et à notre vision. Pour tous les programmes, nous examinons donc les parties prenantes (donateurs, codemandeurs, partenaires de mise en œuvre) avec lesquelles nous collaborons.

### Sélection des donateurs

Pour financer nos programmes, nous nous adressons à des donateurs institutionnels, souvent en partenariat avec des organisations locales. Il existe un risque que des donateurs réels ou potentiels nuisent directement ou indirectement aux intérêts de nos principaux bénéficiaires ou mènent des activités qui vont à l'encontre de notre mission et de notre vision. C'est pourquoi il est important de sélectionner les donateurs avant de s'engager dans un partenariat financier. Nous sélectionnons les donateurs et les autres organisations sur la base de l'exclusion de certains secteurs, de l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies pour les entreprises, aux Principes de l'Équateur pour les institutions financières et aux Principes de l'ITIE pour les entreprises extractives.

### Examen des partenaires

L'outil d'évaluation des capacités et des risques des partenaires (PCRA) permet de connaître les capacités d'un partenaire de mise en œuvre ou d'un consortium et les risques qui en découlent pour Cordaid. L'outil est utilisé dans le cadre du processus de sélection des partenaires, afin de s'assurer que le partenaire possède les caractéristiques et les capacités nécessaires pour une mise en œuvre réussie des activités contractées.

### Sélection des parties prenantes (organisations et individus)

Comme toutes les entreprises, Cordaid doit se conformer aux lois et réglementations relatives à la connaissance du client, à la lutte contre le blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et à la lutte contre les pots-de-vin et la corruption. Par conséquent, Cordaid est tenue de recueillir des informations sur les personnes avec lesquelles elle fait des affaires et sur celles qui travaillent pour elle, non seulement au début d'une relation, mais aussi de manière continue. World Check One est l'outil utilisé pour contrôler les personnes et les parties prenantes externes par rapport aux listes de sanctions, aux listes de surveillance des forces de l'ordre et, dans certains endroits, aux listes de personnes politiquement exposées (PPE).

### Coûts indirects

Nous nous efforçons de maximiser nos dépenses en matière de programmes, de projets, d'information et de sensibilisation du public. Mais nous ne pouvons pas mettre en œuvre et exécuter nos programmes et nos projets sans le soutien des activités administratives, de collecte de fonds, de campagne et d'autres activités essentielles de notre siège à La Haye et de nos bureaux nationaux dans le monde entier.

Le Bureau central néerlandais pour la collecte de fonds (CBF) propose des conseils sur la transparence en matière de collecte de fonds. Conformément à ces conseils, nous expliquons dans notre rapport annuel et sur notre site web notre stratégie et nos méthodes de collecte de fonds, ainsi que le rapport entre les coûts et les bénéfices de la collecte de fonds. Nous avons budgétisé nos propres objectifs en la matière, conformément aux orientations de la CBF, et nous publions dans notre rapport annuel la comparaison entre nos dépenses réelles pour notre mission, la collecte de fonds et d'autres coûts indirects et les coûts budgétisés.

## S3 – Consommateurs et utilisateurs finaux

### Intégrité

Le cadre d'intégrité de Cordaid décrit l'approche de Cordaid en matière d'intégrité et guide les représentants de Cordaid et les tiers vers les politiques et procédures pertinentes.

- Code de conduite : décrit les normes de comportement des représentants de Cordaid.
- Politique de sauvegarde : définit les normes de Cordaid pour assurer le bien-être de toute personne entrant en contact avec Cordaid, y compris le personnel et les bénéficiaires adultes et enfants.

- Politique de lutte contre la fraude : définit les normes de Cordaid pour prévenir la corruption, le détournement d'actifs et de liquidités et la fraude aux états financiers, et décrit les mesures de prévention, de signalement, de traitement des cas et de sanctions.
- Politique en matière de conflits d'intérêts : décrit les conflits d'intérêts et la procédure de divulgation et de résolution des conflits.
- Politique de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent : définit le terrorisme et le blanchiment d'argent et décrit les mesures de prévention, de détection, de contrôle et de signalement.
- Procédures opérationnelles standard en matière d'intégrité : définit les procédures de signalement et de traitement des préoccupations et des plaintes en matière d'intégrité.
- Politique de ne pas nuire : La politique "Do no harm" (DNH) vise à garantir qu'une attention particulière est accordée à l'absence de dommages intentionnels ou non intentionnels

En 2023, le conseil d'administration a approuvé un code de conduite actualisé, qui s'applique à l'ensemble du personnel et des consultants. Il commence par le caractère et les valeurs de Cordaid, puis détaille des sujets spécifiques tels que la vie privée, les conflits d'intérêts, les relations sexuelles, les armes et la protection, les drogues et l'alcool, le VIH/SIDA et le travail des enfants. Le code de conduite est remis à tous les nouveaux employés, qui doivent signer leur contrat de travail pour en confirmer la réception et le contenu. Il est également publié sur l'intranet de Cordaid pour l'ensemble du personnel existant. Dans les contrats avec les partenaires de mise en œuvre, les fournisseurs et les autres parties, nous nous référons au code de conduite tel qu'il est publié sur notre site web et qui fait partie intégrante du contrat.

### **Vie privée**

En raison de l'évolution de la législation, la protection de la vie privée est devenue un sujet brûlant pour les organisations qui disposent de bases de données contenant des informations personnelles et des coordonnées, telles que notre liste de donateurs privés. Une politique de protection des données de Cordaid est en place pour assurer la conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. Cette politique comprend l'administration des applications de gestion des données (cartographie des systèmes de gestion des données et atténuation des mesures de protection des données ou de sécurité) et une politique de confidentialité (régissant le traitement par Cordaid de toutes les informations personnellement identifiables et les lignes directrices sur les droits des personnes concernées).

## **ESRS G – Gouvernance**

### **La bonne gouvernance**

La bonne gouvernance se rapporte à la manière dont nous sommes gérés, supervisés, à la manière dont nous travaillons avec nos mandants et à la manière dont les intérêts de ces mandants sont pris en compte. Le travail de Cordaid est soutenu par des subventions gouvernementales, des financements institutionnels et des dons de particuliers. En tant que bénéficiaire de fonds publics et de la confiance de centaines de milliers de donateurs individuels, nous avons un devoir de diligence évident. Cordaid doit rendre des comptes aux bénéficiaires, aux clients et aux donateurs. La gouvernance de Cordaid est organisée selon le modèle à deux niveaux de la gouvernance organisationnelle, comme l'exigent les régulateurs aux Pays-Bas.

Cordaid dispose d'un conseil de surveillance et d'un conseil d'administration. Les responsabilités et l'autorité de ces deux organes sont définies dans la Constitution de Cordaid et dans les règles de gouvernance de Cordaid, y compris les règles institutionnelles régissant le comité de rémunération et le comité d'audit. Les articles 7 et 11 de la Constitution confirment que le conseil de surveillance est responsable de la supervision de l'organisation, tandis que le conseil d'administration est responsable de la gestion de l'organisation.

Des informations détaillées sur les responsabilités du conseil de surveillance et du conseil d'administration sont disponibles dans les règles de gouvernance de Cordaid.

### **Rémunération du conseil d'administration**

La rémunération du conseil d'administration est conforme aux directives de l'association des organisations caritatives néerlandaises ("Goede Doelen Nederland"). La politique de rémunération des dirigeants de Cordaid est évaluée et revue périodiquement par le conseil de surveillance. Cette politique est conforme au Code de bonne gouvernance ("Code Goed Bestuur") de l'Organisation philanthropique du secteur coopératif (SBF) et à la réglementation sur la rémunération des organisations caritatives du Bureau central de collecte de fonds (CBF).

**Responsabilité et conformité**

Pour garantir la qualité de son travail, Cordaid signe des codes et des chartes dont elle est responsable. Parallèlement, l'ensemble de notre personnel s'engage à respecter le code de conduite de Cordaid, qui définit des normes de comportement communes. Dans notre rapport annuel, nous publions le code de conduite, les normes et les chartes auxquelles nous adhérons, et nous décrivons les développements pertinents.

Nous mesurons nos réalisations, nos résultats et nos impacts par divers moyens. Les informations générées aident Cordaid à rendre compte de ce qui a été réalisé. En interne, cela permet d'apprendre, de prendre des décisions éclairées et de corriger le tir. En externe, ces informations nous permettent de rendre des comptes à nos donateurs et aux autres parties prenantes, tant au niveau du projet que de l'organisation. Ces informations sont partagées avec les parties prenantes par le biais de rapports spécifiques, de nos comptes annuels et de notre site Internet international et néerlandais.

**Transparence**

Cordaid communique de manière éthique, tant dans ses communications d'entreprise que dans ses activités de lobbying et de plaidoyer. Nous évitons de fournir des informations trompeuses et veillons à éviter toute ingérence politique irresponsable. Nous évitons tout lien avec la corruption.

Nous encourageons l'ouverture et la transparence, tant en interne qu'en externe. Nous publions nos politiques et procédures sur l'intranet de Cordaid. Un cadre d'intégrité est en place avec un mécanisme confidentiel de signalement pour permettre à toute personne impliquée dans Cordaid de signaler de manière adéquate et sûre tout soupçon d'irrégularité au sein de l'organisation.

Notre site web fournit des nouvelles des pays dans lesquels nous travaillons, ainsi que des informations sur nos projets, nos objectifs, nos flux financiers, nos résultats et nos organisations partenaires. Les informations sur nos objectifs, nos activités et nos résultats sont accessibles au public dans notre rapport annuel. Dans notre rapport annuel, nous intégrons les normes de rapport de durabilité de la GRI pour rendre compte de nos sujets de responsabilité d'entreprise.

Des informations détaillées sur les projets sont publiées dans le cadre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), afin de répondre aux exigences de transparence de nos donateurs et partenaires. Il s'agit d'une norme numérique ouverte, acceptée au niveau mondial, qui permet de publier des informations sur les activités de coopération au développement de manière opportune, complète et prospective. Nos fichiers de données sont aussi complets que possible, mais si la publication des données présente un danger pour nos organisations partenaires ou notre personnel national, les détails du projet sont rendus inaccessibles.

### 3. TABLEAU RACI<sup>2</sup> POUR LES PRINCIPALES ETAPES OU ACTIVITES DU PROCESSUS

ÉTAPE DU PROCESSUS / ACTIVITÉ	RESPONSABLE	RESPONSABLES	CONSULTER	INFORMER
Attention portée aux aspects de la RSE dans la stratégie de Cordaid.	Responsable du positionnement et de la communication	PDG	Experts internes et externes compétents	Parties prenantes internes et externes
Prise en compte des aspects de la RSE dans l'élaboration des thèmes.	Experts Cordaid	Sr. Mgr. EIL & Directeur principal P&C	Experts internes et externes compétents	Personnel concerné au CO et au GO
Mise en œuvre de la stratégie dans les projets - veiller à ce que les aspects de la RSE soient inclus.	Directeurs de pays/de groupe et gestionnaire principal de l'exécution du programme	COO	Équipe d'appel d'offres, équipe de projet	Personnel concerné au CO et au GO
Attention portée aux aspects de la RSE dans les opérations.	Gestionnaires d'installations au sein du bureau mondial et des bureaux nationaux ou multi pays	GO : CFO CO : Directeurs de pays/de groupements	Experts internes et externes compétents	Personnel concerné au CO et au GO
Attention portée aux aspects de la RSE dans les activités de soutien et du personnel.	Unités de soutien et de personnel au sein du bureau mondial et des bureaux nationaux ou multi pays	Cadres supérieurs des unités de personnel et de soutien	Experts internes et externes compétents	Personnel concerné au CO et au GO

### 4. APPROBATION, VALIDITE, REVISION ET ARCHIVAGE

Approbation	Cette politique a été approuvée par le conseil d'administration en avril 2024 après avoir été examinée par la direction de la qualité.
Validité	Cette politique est valable jusqu'à ce qu'elle soit déclarée obsolète par le conseil d'administration.
Examen périodique	Cette politique sera réexaminée par le propriétaire tous les deux ans. Des ajustements mineurs (ajustements textuels, ajustements aux changements dans l'organisation) peuvent être faits et approuvés par le propriétaire. Les ajustements majeurs (modifications substantielles de la politique) doivent être approuvés par le conseil d'administration.
Archivage	Une fois déclaré obsolète, ce document sera archivé par le service de gestion de la qualité et conservé pendant 7 ans afin de garantir sa disponibilité à des fins d'audit interne et externe.

### 5. CONTROLE DES VERSIONS

Le tableau ci-dessous présente l'historique des mises à jour de ce document.

VERSION	AUTEUR	DATE	CHANGEMENT
V0.1_draft	Paul van den Berg et Odette Oskam	12-04-2024	Premier projet
V0.2_projet final	Paul van den Berg et Odette Oskam	15-04-2024	Projet final pour approbation par le conseil d'administration
V2.0	Paul van den Berg et Odette Oskam	24-04-2024	Version approuvée, remplace la politique de responsabilité d'entreprise 2018

<sup>2</sup> RACI : Responsable, rendre compte, consulter, informer

---

## A PROPOS CORDAID

Cordaid est une organisation internationale de développement et d'aide d'urgence fondée sur des valeurs, basée aux Pays-Bas et présente dans 14 pays. Nous travaillons sur la fragilité et soutenons les communautés dans leurs efforts pour améliorer les soins de santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et la justice. En cas de catastrophe, nous apportons une aide humanitaire.

Cordaid est profondément ancrée dans la société néerlandaise avec plus de 250 000 donateurs privés. Les valeurs chrétiennes de la dignité humaine, de la justice compassion et le respect de la planète nous guident dans notre travail.

Cordaid est l'un des fondateurs de Caritas Internationalis, de la CIDSE et de l'Alliance ACT.

## CONTACT

Odette Oskam  
Coordinateur Qualité  
[Odette.oskam@cordaid.org](mailto:Odette.oskam@cordaid.org)

Adresse postale  
PO Box 16640  
2500 BK La Haye  
Les Pays- Bas

Adresse  
Grote Marktstraat 45  
2511 BH The Hague

+31(0)70-31 36 300  
[info@cordaid.org](mailto:info@cordaid.org)  
[www.cordaid.org](http://www.cordaid.org)

**CARE.**  
**ACT.**  
**SHARE.**  
**LIKE CORDAID.**

---